

M.O. 1990/003
EDUCATION ACT

A.M. 1990/003
LOI SUR L'ÉDUCATION

EDUCATION ACT

Pursuant to section 58 of the *Education Act*, the Minister of Education orders as follows:

1. The following attendance areas, as described in Schedule A to this Order, be established.

Dated at Whitehorse, in the Yukon Territory, this 9th day of November, A.D. 1990.

Minister of Education

LOI SUR L'ÉDUCATION

Conformément à l'article 58 de la *Loi sur l'éducation*, le ministre de l'Éducation décrète ce qui suit :

1. Les zones de fréquentation décrites à l'annexe A du décret sont par les présentes établies.

Fait à Whitehorse, dans le territoire du Yukon, le 9 novembre 1990.

Ministre de l'Éducation

SCHEDULE A

(Schedule A amended by M.O. 1994/04)
(Schedule A amended by M.O. 1996/04)
(Schedule A amended by M.O. 1997/08)
(Schedule A amended by M.O. 1998/03)
(Schedule A amended by M.O. 2008/13)
(Schedule A amended by M.O. 2017/29)
(Schedule A amended by M.O. 2018/16)

Description of School Attendance Areas as Established Pursuant to Section 58 of the *Education Act*

Christ the King Elementary School Attendance Area
F.H. Collins Secondary School Attendance Area
Golden Horn Elementary School Attendance Area
Grey Mountain Primary School Attendance Area
Jack Hulland Elementary School Attendance Area
Porter Creek Secondary School Attendance Area
Selkirk Elementary School Attendance Area
Takhini Elementary School Attendance Area
Vanier Catholic Secondary School Attendance Area
Whitehorse Elementary School Attendance Area

Chief Zzeh Gittlit School Attendance Area
Del Van Gorder School Attendance Area
Eliza Van Bibber School Attendance Area
Ghùch Tlà Community School
J.V. Clark School Attendance Area
Khàtinaxh Community School Attendance Area
Kluane Lake School Attendance Area
Nelna Bessie John School Attendance Area
Robert Service School Attendance Area
Ross River School Attendance Area
St. Elias Community School Attendance Area
Tantalus School Attendance Area
Watson Lake Schools Attendance Area

ANNEXE A

(Annexe A modifiée par A.M. 1994/04)
(Annexe A modifiée par A.M. 1996/04)
(Annexe A modifiée par A.M. 1997/08)
(Annexe A modifiée par A.M. 1998/03)
(Annexe A modifiée par A.M. 2008/13)
(Annexe A modifiée par A.M. 2017/29)
(Annexe A modifiée par A.M. 2018/16)

Description des zones de fréquentation scolaire établies conformément à l'article 58 de la *Loi sur l'éducation*.

Zone de fréquentation de l'école élémentaire Christ the King
Zone de fréquentation de l'école secondaire F.H. Collins
Zone de fréquentation de l'école élémentaire Golden Horn
Zone de fréquentation de l'école primaire Grey Mountain
Zone de fréquentation de l'école élémentaire Jack Hulland
Zone de fréquentation de l'école secondaire Porter Creek
Zone de fréquentation de l'école élémentaire Selkirk
Zone de fréquentation de l'école élémentaire Takhini
Zone de fréquentation de l'école secondaire catholique Vanier
Zone de fréquentation de l'école élémentaire Whitehorse

Zone de fréquentation de l'école Chief Zzeh Gittlit
Zone de fréquentation de l'école Del Van Gorder
Zone de fréquentation de l'école Eliza Van Bibber
Zone de fréquentation de l'école communautaire Ghùch Tlà
Zone de fréquentation de l'école J.V. Clark
Zone de fréquentation de l'école communautaire Khàtinaxh
Zone de fréquentation de l'école du lac Kluane
Zone de fréquentation de l'école Nelna Bessie John
Zone de fréquentation de l'école Robert Service
Zone de fréquentation de l'école de la rivière Ross
Zone de fréquentation de l'école communautaire St. Elias
Zone de fréquentation de l'école Tantalus
Zone de fréquentation des écoles de Watson Lake

Christ the King Elementary School

The Attendance Area for Christ the King Elementary School is the area bounded by a line commencing at the point of intersection of latitude 60 degrees 15 minutes north and longitude 135 degrees west, then due north to the southernmost limit of the City of Whitehorse, then northwardly along the limit to a point due west of the point of intersection of the centre lines of the Alaska Highway, Hamilton Boulevard and the Two-Mile Hill, then eastwardly along the centre line of the Two-Mile Hill to the point of intersection of the foot of the Airport (Reserve) Escarpment, then northwardly along the foot to the point of intersection of the centre line of Mountain View Drive, then due east to longitude 133 degrees 45 minutes west, then due south to latitude 60 degrees north, then due west to latitude 134 degrees 15 minutes west, then due north to latitude 60 degrees 15 minutes north, then due west to the point of commencement; includes downtown Whitehorse; the subdivisions of MacRae, Wolf Creek, McLean Lake, Mary Lake, Pineridge, Golden Horn, Hillcrest, Valleyview, Granger, McIntyre, Copper Ridge, Arkell, Logan; Paddle Wheel Village; Lobird Trailer Court, Canyon Crescent, South Klondike Highway, Alaska Highway, Atlin Road.

(Replaced by M.O. 1998/03)

Vanier Catholic Secondary School

The Attendance Area for Vanier Catholic Secondary School is the area bounded by a line commencing at the point of intersection of latitude 60 degrees 15 minutes north and longitude 135 degrees west, then due north to the southernmost limit of the City of Whitehorse, then northwardly along the limit to a point due west of the point of intersection of the WP & YR Track and the center line of the Alaska Highway, then due west to a point due south of the intersection of the Alaska highway and Stoney Creek, then due north to a point due west of the intersection of the North Klondike Highway and Fox Creek, then due east to longitude 133 degrees 45 minutes west, then due south to latitude 60 degrees north, then due west to longitude 134 degrees west, then due north to latitude 60 degrees 15 minutes north, then due west to the point of commencement; includes the Attendance Areas for Christ the King Elementary School and Holy Family Elementary School.

(Replaced by M.O. 1997/08)

École élémentaire Christ the King

La zone de fréquentation de l'école primaire Christ the King comprend la région bornée comme suit : commençant au point d'intersection situé à la latitude 60 degrés 15 minutes nord avec la longitude 135 degrés ouest; de là, franc nord jusqu'à l'extrême limite sud de la ville de Whitehorse; de là, vers le nord le long de la limite jusqu'au point situé franc ouest du point d'intersection des lignes médianes de la route de l'Alaska, du boulevard Hamilton et de la Two-Mile Hill; de là, vers l'est le long de la ligne médiane de la Two-Mile Hill jusqu'au point d'intersection avec le pied de l'escarpement Airport (Réserve); de là, vers le nord suivant le pied de l'escarpement jusqu'au point d'intersection de la ligne médiane de la promenade Mountain View; de là, franc est à la longitude 133 degrés 45 minutes ouest; de là, franc sud à la latitude 60 degrés nord; de là, franc ouest à la longitude 134 degrés ouest; de là, franc nord à la latitude 60 degrés 15 minutes nord; de là, franc ouest jusqu'au point de départ; cette zone de fréquentation comprend le centre-ville de Whitehorse, les subdivisions de MacRae, Wolf Creek, Mclean Lake, Mary Lake, Pineridge, Golden Horn, Hillcrest, Valleyview, Granger, McIntyre, Copper Ridge, Arkell, Logan, Paddle Wheel Village, le parc de maisons mobiles Lobird, Canyon Crescent, la route du South Klondike, la route de l'Alaska, la route d'Atlin.

(Remplacé par A.M. 1998/03)

École secondaire catholique Vanier

La zone de fréquentation de l'école secondaire catholique Vanier est la région délimitée comme suit : commençant au point d'intersection situé à la latitude 60 degrés 15 minutes nord et à la longitude 135 degrés ouest; de là, franc nord, jusqu'à l'extrême limite sud de la cité de Whitehorse; de là, vers le nord, le long de la limite jusqu'à un point situé franc ouest du point d'intersection de la voie ferrée de la WP et YR avec la ligne médiane de la route de l'Alaska; de là, franc ouest jusqu'à un point situé franc sud de l'intersection de la route de l'Alaska et du ruisseau Stoney; de là, franc nord, jusqu'à un point situé franc ouest de l'intersection de la route North Klondike avec le ruisseau Fox; de là, franc est, à la longitude 133 degrés 45 minutes ouest; de là, franc sud, à la latitude 60 degrés nord; de là, franc ouest, à la longitude 134 degrés ouest; de là, franc nord, à la latitude 60 degrés 15 minutes nord; de là, franc ouest, jusqu'au point de départ. Cette zone de fréquentation comprend les zones de fréquentation des écoles élémentaires Christ the King et Holy Family.

(Remplacé par A.M. 1997/08)

École Émilie-Tremblay

(Revoked by M.O. 1996/04)

École Émilie-Tremblay

(Abrogé par A.M. 1996/04)

F.H. Collins Secondary School

The Attendance Area for F.H. Collins Secondary School is the area bounded by a line commencing at the point of intersection of the southeastern limit of the City of Whitehorse and the centre line of the Yukon River, then eastwardly and northwardly along the limit to a point due east of Coordinated Control Monument 70G-139-1970 in the Whitehorse Coordinated Survey Area, then due west to the foot of the Airport (Reserve) Escarpment, then southwardly along the foot to the northern-most corner of lot 523, Group 804 (Robert Service Park), then due east to the centre line of the Yukon River, then southwardly along the centre line to a point due east of the point of intersection of the centre lines of the Alaska Highway and Robert Service Way, then due west to the western limit of the City of Whitehorse, then southwardly and eastwardly along the limit to the point of intersection of the limit and longitude 135 degrees west, then due south to latitude 60 degrees 20 minutes north, then due east to longitude 134 degrees west, then due south to latitude 60 degrees north, then due east to longitude 133 degrees 45 minutes west, then due north to a point due east of the point of intersection of the south-eastern limit of the City of Whitehorse and the centre line of the Yukon River, then due west to the point of commencement; includes the Attendance Areas for Grey Mountain Primary School, Selkirk Elementary School, Whitehorse Elementary School, Golden Horn Elementary School.

(Replaced by M.O. 1998/03)

École secondaire F.H. Collins

La zone de fréquentation de l'école secondaire F.H. Collins comprend la région délimitée comme suit : commençant au point d'intersection de la limite sud-est de la cité de Whitehorse et la ligne médiane du fleuve Yukon; de là, vers l'est et le nord, en suivant la limite, jusqu'au point situé franc est de la borne de contrôle 70G-139-1970 dans la zone d'arpentage coordonnée de Whitehorse; de là, franc ouest jusqu'au pied de l'escarpement Airport (Réserve); de là, vers le sud, suivant le pied de l'escarpement jusqu'au coin le plus au nord du lot 523, groupe 804 (le parc Robert Service); de là, franc est, à la ligne médiane du fleuve Yukon; de là, vers le sud suivant la ligne médiane à un point situé franc est du point d'intersection des lignes médianes de la route de l'Alaska et de la voie Robert Service; de là, franc ouest, jusqu'à la limite ouest de la cité de Whitehorse; de là, vers le sud et vers l'est, suivant la limite jusqu'au point d'intersection de la limite avec la longitude 135 degrés ouest; de là, franc sud jusqu'à la latitude 60 degrés 20 minutes nord; de là, franc est à la longitude 134 degrés ouest; de là, franc sud à la latitude 60 degrés nord; de là, franc est à la longitude 133 degrés 45 minutes ouest; de là, franc nord à un point situé franc est du point d'intersection de la limite sud-est de la cité de Whitehorse et de la ligne médiane du fleuve Yukon; de là, franc ouest jusqu'au point de départ; elle comprend les zones de fréquentation de l'école primaire Grey Mountain, de l'école primaire Selkirk, de l'école primaire Whitehorse et de l'école primaire Golden Horn.

(Remplacé par A.M. 1998/03)

Riverdale Junior Secondary School

(Repealed by M.O. 1997/08)

École secondaire de premier cycle Riverdale

(Abrogé par A.M. 1997/08)

Grey Mountain Primary School

The Attendance Area for Grey Mountain Primary School is any part of the subdivision of Riverdale which is determined as the Attendance Area for a school year no later than May 31 of the preceding school year.

École primaire Grey Mountain

La zone de fréquentation de l'école primaire Grey Mountain correspond à toute subdivision de Riverdale désignée comme faisant partie de cette zone pendant une année scolaire au plus tard le 31 mai de l'année scolaire précédente.

Porter Creek Secondary School

The Attendance Area for Porter Creek Secondary School is the area bounded by a line commencing at the point of intersection of the Alaska Highway and Stoney Creek, then due north to a point due west of the point of intersection of the North Klondike

École secondaire Porter Creek

La zone de fréquentation de l'école secondaire Porter Creek comprend la région délimitée comme suit: commençant au point d'intersection de la route de l'Alaska avec le ruisseau Stoney; de là, franc nord à un point franc ouest du point d'intersection de la route

**M.O. 1990/003
EDUCATION ACT**

**A.M. 1990/003
LOI SUR L'ÉDUCATION**

Highway and Fox Creek, then due east to the center line of the Yukon River (Lake Laberge), then southwardly along the center line to a point due east of Coordinated Control Monument 70G-139-1970 in the Whitehorse Coordinated Survey Area, then due west to the foot of the Airport (Reserve) Escarpment, then southwardly along the foot and the west bank of the Yukon River to a point due east of the point of intersection of the center lines of the Alaska Highway and Robert Service Way, then due west to a point due south of the point of intersection of the Alaska Highway and Stoney Creek, then due north to the point of commencement; includes the Attendance Areas for Takhini Elementary School, Jack Hulland Elementary School, Elijah Smith Elementary School and Hidden Valley School.

(Replaced by M.O. 1997/08)

Selkirk Elementary School

The Attendance Area for Selkirk Elementary School is the area which includes the subdivision of Riverdale, Wickstrom Road, Long Lake Road, Hospital Road; excluding the Attendance Area of Grey Mountain Primary School.

South Highway Elementary School

(Repealed by M.O. 1998/03)

Nelnah Bessie John School

The Attendance Area for Nelnah Bessie John School is the area bounded by a line commencing at the point of intersection of latitude 61 degrees 45 minutes north and the west boundary of the Yukon, thence due north to latitude 62 degrees 30 minutes north, thence due east to longitude 140 degrees west, thence due south to latitude 61 degrees 45 minutes north, thence due west to the point of commencement; includes Beaver Creek.

(Nelnah Bessie John School amended by M.O. 2018/16)

Ghùch Tlà Community School

The Attendance Area for Ghùch Tlà Community School is the area bounded by a line commencing at the point of intersection of latitude 60 degrees north and longitude 135 degrees west, thence due north to latitude 60 degrees 25 minutes north, thence due east to longitude 134 degrees west, thence due south to latitude 60 degrees north, thence due west to the point of commencement; includes Carcross, Tagish, Taku Subdivision, California Beach, Tagish Estates, Tagish Road, Lewes Lake.

(Replaced by M.O. 1994/003)

(Ghùch Tlà Community School amended by M.O. 2018/16)

du North Klondike avec le ruisseau Fox; de là, franc est à la ligne médiane du fleuve Yukon (lac Laberge); de là, vers le sud, le long de la ligne médiane à un point franc est de la borne de contrôle 70G-139-1970 dans la zone d'arpentage coordonnée de Whitehorse; de là, franc ouest jusqu'au pied de l'escarpement Airport (Réserve); de là, vers le sud, suivant le pied de l'escarpement et la rive ouest du fleuve Yukon à un point franc est du point d'intersection des lignes médianes de la route de l'Alaska et de la voie Robert Service; de là, franc ouest jusqu'à un point franc sud du point d'intersection de la route de l'Alaska et du ruisseau Stoney; de là, franc nord, jusqu'au point de départ; cette zone de fréquentation comprend les zones de fréquentation des écoles élémentaires Jack Hulland, Takhini, Elijah Smith et Hidden Valley.

(Remplacé par A.M. 1997/08)

École élémentaire Selkirk

La zone de fréquentation de l'école élémentaire Selkirk est la région qui comprend la subdivision de Riverdale, le chemin Wickstrom, le chemin Long Lake, le chemin Hospital; elle ne comprend pas la zone de fréquentation de l'école primaire Grey Mountain.

École élémentaire South Highway

(Abrogé par A.M. 1998/03)

École Nelnah Bessie John

La zone de fréquentation de l'école Nelnah Bessie John comprend la région bornée comme suit : commençant au point d'intersection de la latitude 61 degrés 45 minutes nord avec la frontière ouest du Yukon; de là, franc nord à la latitude 62 degrés 30 minutes nord; de là, franc est à la longitude 140 degrés ouest; de là, franc sud à la latitude 61 degrés 45 minutes nord; de là, franc ouest jusqu'au point de départ; elle comprend Beaver Creek.

(École Nelnah Bessie John modifié par A.M. 2018/16)

École communautaire Ghùch Tlà

La zone de fréquentation de l'école communautaire Ghùch Tlà comprend la région bornée comme suit : commençant au point d'intersection de la latitude 60 degrés nord avec la longitude 135 degrés ouest; de là, franc nord à la latitude 60 degrés 25 minutes nord; de là, franc est à la longitude 60 degrés 25 minutes nord; de là, franc est à la longitude 60 degrés nord; de là, franc ouest jusqu'au point de départ; elle comprend Carcross, Tagish, la subdivision Taku, California Beach, le domaine Tagish, le chemin Tagish et le lac Lewes.

(Remplacé par A.M. 1994/003)

(École communautaire Ghùch Tlà modifié par A.M. 2018/16)

Chief Zzeh Gittlit School

The Attendance Area for Chief Zzeh Gittlit School is the area bounded by a line commencing at the point of intersection of latitude 67 degrees 30 minutes north and the west boundary of the Yukon, thence due north to latitude 68 degrees north, thence due east to longitude 138 degrees west, thence due south to altitude 67 degrees 30 minutes north, thence due west to the point of commencement; includes Old Crow.

Del Van Gorder School

The Attendance Area for Del Van Gorder School is the area bounded by a line commencing at the point of intersection of latitude 62 degrees 05 minutes north and longitude 133 degrees 45 minutes west, then due north to latitude 62 degrees 25 minutes north, then due east to longitude 133 degrees west, then due south to latitude 62 degrees 05 minutes north, then due west to the point of commencement; includes the Town of Faro, Tintina Subdivision, Blind Creek Road.

(Replaced by M.O. 1998/03)

Eliza Van Bibber School

The Attendance Area for Eliza Van Bibber School is the area bounded by a line commencing at the point of intersection of latitude 62 degrees 25 minute north and longitude 137 degrees west, thence due north to latitude 63 degrees north, thence due east to longitude 136 degrees west, thence due south to latitude 62 degrees 25 minutes north, thence due west to the point of commencement; includes Pelly Crossing.

J.V. Clark School

The Attendance Area for J.V. Clark School is the area bounded by a line commencing at the point of intersection of latitude 63 degrees 10 minutes north and longitude 137 degrees west, thence due north to latitude 64 degrees north, thence due east to longitude 135 degrees west, thence due south to latitude 63 degrees 10 minutes north, thence due west to the point of commencement; includes the Village of Mayo, Elsa, Keno Hill, Stewart Crossing.

Khàtinaxh Community School

The Attendance Area for Khàtinaxh Community School is the area bounded by a line commencing at the point of intersection of latitude 60 degrees north and longitude 133 degrees 40 minutes west, thence due north to latitude 60 degrees 30 minutes north, thence due east to longitude 132 degrees west, thence due south to latitude 60 degrees north, thence due

École Chief Zzeh Gittlit

La zone de fréquentation de l'école Chief Zzeh Gittlit comprend la région bornée comme suit : commençant au point d'intersection de la latitude 67 degrés 30 minutes nord avec la limite ouest du Yukon; de là, franc nord à la latitude 68 degrés nord; de là, franc est à la longitude 138 degrés ouest; de là, franc sud à la latitude 67 degrés 30 minutes nord; de là, franc ouest jusqu'au point de départ; elle comprend Old Crow.

École Del Van Gorder

La zone de fréquentation de l'école Del Van Gorder comprend la région bornée comme suit : commençant au point d'intersection de la latitude 62 degrés 5 minutes nord avec la longitude 133 degrés 45 minutes ouest; de là, franc nord à la latitude 62 degrés 25 minutes nord; de là, franc est à la longitude 133 degrés ouest; de là, franc sud à la latitude 62 degrés 5 minutes nord; de là, franc ouest jusqu'au point de départ; elle comprend la ville de Faro, la subdivision Tintina, le chemin Blind Creek.

(Remplacé par A.M. 1998/03)

École Eliza Van Bibber

La zone de fréquentation de l'école Eliza Van Bibber comprend la région bornée comme suit : commençant au point d'intersection de la latitude 62 degrés 25 minutes nord avec la longitude 137 degrés ouest; de là, franc nord à la latitude 63 degrés nord; de là, franc est à la longitude 136 degrés ouest; de là, franc sud à la latitude 62 degrés 25 minutes nord; de là, franc ouest jusqu'au point de départ; elle comprend Pelly Crossing.

École J.V. Clark

La zone de fréquentation de l'école J.V. Clark comprend la région bornée comme suit : commençant au point d'intersection de la latitude 63 degrés 10 minutes nord avec la longitude 137 degrés ouest; de là, franc nord à la latitude 64 degrés nord; de là, franc est à la longitude 135 degrés ouest; de là, franc sud à la latitude 63 degrés 10 minutes nord; de là, franc ouest jusqu'au point de départ; elle comprend le village de Mayo, Elsa, Keno Hill et Stewart Crossing.

École communautaire Khàtinaxh

La zone de fréquentation de l'école communautaire Khàtinaxh comprend la région bornée comme suit : commençant au point d'intersection de la latitude 60 degrés nord avec la longitude 133 degrés 40 minutes ouest; de là, franc nord à la latitude 60 degrés 30 minutes nord; de là, franc est, à la longitude 132 degrés ouest; de là, franc sud à la latitude 60 degrés

west to the point of commencement; includes the Village of Teslin, Johnsons Crossing, Squanga Lake.
(Khàtinaxh Community School amended by M.O. 2017/29)

nord; de là, franc ouest jusqu'au point de départ; elle comprend le village de Teslin, Johnsons Crossing et Squanga Lake.

(École communautaire Khàtinaxh modifié par A.M. 2017/29)

Kluane Lake School

The Attendance Area for Kluane Lake School is the area bounded by a line commencing at the point of intersection of latitude 61 degrees north and longitude 139 degrees 30 minutes west, thence due north to latitude 61 degrees 30 minutes north, thence due east to longitude 138 degrees 15 minutes west, thence due south to latitude 61 degrees north, thence due west to the point of commencement; includes Destruction Bay, Burwash Landing.

École du lac Kluane

La zone de fréquentation de l'école du lac Kluane comprend la région bornée comme suit : commençant au point d'intersection de la latitude 61 degrés nord avec la longitude 139 degrés 30 minutes ouest; de là, franc nord à la latitude 61 degrés 30 minutes nord; de là, franc est à la longitude 138 degrés 15 minutes ouest; de là, franc sud à la latitude 61 degrés nord; de là, franc ouest jusqu'au point de départ; elle comprend Destruction Bay et Burwash Landing.

Robert Service School

The Attendance Area for Robert Service School is the area bounded by a line commencing at the point of intersection of latitude 63 degrees 30 minutes north and longitude 140 degrees west, thence due north to latitude 64 degrees 30 minutes north, thence due east to longitude 138 degrees west, thence due south to latitude 63 degrees 30 minutes north, thence due west to the point of commencement; includes the City of Dawson, Henderson Corner, Rock Creek, Bear Creek, Bonanza, Dominion Creek, Eureka Creek, Sulphur Creek, Dempster Corner.

École Robert Service

La zone de fréquentation de l'école Robert Service comprend la région bornée comme suit : commençant au point d'intersection de la latitude 63 degrés 30 minutes nord avec la longitude 140 degrés ouest; de là, franc nord à la latitude 64 degrés 30 minutes nord; de là, franc est à la longitude 138 degrés ouest; de là, franc sud à la latitude 63 degrés 30 minutes nord; de là, franc ouest jusqu'au point de départ; elle comprend la cité de Dawson, Henderson Corner, Rock Creek, Bear Creek, Bonanza, Dominion Creek, Eureka Creek et Sulphur Creek, ainsi que Dempster Corner.

Ross River School

The Attendance Area for Ross River School is bounded by a line commencing at the point of intersection of latitude 61 degrees 30 minutes north and longitude 132 degrees 50 minutes west, thence due north to latitude 62 degrees 10 minutes north, thence due east to longitude 132 degrees west, thence due south to latitude 61 degrees 30 minutes north, thence due west to the point of commencement; includes Ross River.

École de la rivière Ross

La zone de fréquentation de l'école de la rivière Ross comprend la région bornée comme suit : commençant au point d'intersection de la latitude 61 degrés 30 minutes nord avec la longitude 132 degrés 50 minutes ouest; de là, franc nord à la latitude 62 degrés 10 minutes nord; de là, franc est, à la longitude 132 degrés ouest; de là, franc sud à la latitude 61 degrés 30 minutes nord; de là, franc ouest jusqu'au point de départ; elle comprend Ross River.

Tantalus School

The Attendance Area for Tantalus School is the area bounded by a line commencing at the point of intersection of latitude 61 degrees 45 minutes north and longitude 137 degrees west, thence due north to latitude 62 degrees 20 minutes north, thence due east to longitude 136 degrees west, thence due south to latitude 61 degrees 45 minutes north, thence due west to the point of commencement; includes the Village of Carmacks.

École Tantalus

La zone de fréquentation de l'école Tantalus comprend la région bornée comme suit : commençant au point d'intersection de la latitude 61 degrés 45 minutes nord avec la longitude 137 degrés ouest; de là, franc nord à la latitude 62 degrés 20 minutes nord; de là, franc est, à la longitude 136 degrés ouest; de là, franc sud à la latitude 61 degrés 45 minutes nord; de là, franc ouest jusqu'au point de départ; elle comprend la village de Carmacks.

Watson Lake Schools

The Attendance Area for Watson Lake Schools is the

Écoles de Watson Lake

La zone de fréquentation des écoles de Watson Lake

area bounded by a line commencing at the point of intersection of latitude 60 degrees north and longitude 129 degrees 30 minutes west, thence due north to latitude 60 degrees 30 minutes north, thence due east to longitude 128 degrees west, thence due south to latitude 60 degrees north, thence due west to the point of commencement; includes the Town of Watson Lake, Upper Liard, Two Mile Village, Two and One Half Mile Village, Watson Lake Airport.

(Watson Lake Schools amended by M.O. 2018/16)

Jack Hulland Elementary School

The Attendance Area for Jack Hulland Elementary School is the area bounded by a line commencing at the point of intersection of the centre lines of the Alaska Highway and McIntyre Creek, thence northwardly along the centre line of the Alaska Highway to the point of intersection of the centre lines of the Alaska Highway and the City of Whitehorse Dump Road, thence due west to the western limit of the City of Whitehorse, thence northwestwardly along the limit to a point due west of 1.609 kilometres south of the point of intersection of the centre lines of the Alaska Highway and the North Klondike Highway, thence due east to the west bank of the Yukon River, thence southwardly along the bank and the foot of the Airport (Reserve) Escarpment to a point due east of the point of intersection of the centre lines of the Alaska Highway and McIntyre Creek, thence due west to the point of commencement; includes the subdivisions of Porter Creek and Crestview; MacKenzie Trailer Park, Alaska Highway.

(Replaced by M.O. 1992/04)

Takhini Elementary School

The Attendance Area for Takhini Elementary School is the area bounded by a line commencing at the point of intersection of the centre lines of the Alaska Highway and McIntyre Creek, thence northwardly along the centre line of the Alaska Highway to the point of intersection of the centre lines of the Alaska Highway and the City of Whitehorse Dump Road, thence due west to the limit of the City of Whitehorse, thence southeastwardly along the same boundary due northwest of the point of intersection of the centre lines of the Alaska Highway and Hamilton Boulevard, thence due southeast to the point of intersection of the centre lines of the Alaska Highway and Hamilton Boulevard, thence southwardly along the centre line of the Alaska Highway to the point of intersection of the centre line of the Two-Mile Hill, thence eastwardly along the centre line to the foot of the Airport

comprend la région bornée comme suit : commençant au point d'intersection de la latitude 60 degrés nord avec la longitude 129 degrés 30 minutes ouest; de là, franc nord à la latitude 60 degrés 30 minutes nord; de là, franc est, à la longitude 128 degrés ouest; de là, franc sud à la latitude 60 degrés nord; de là, franc ouest jusqu'au point de départ; elle comprend la ville de Watson Lake, Upper Liard, le village Two Mile, le village Two and One Half Mile et l'aéroport de Watson Lake.

(Écoles de Watson Lake modifié par A.M. 2018/16)

École élémentaire Jack Hulland

La zone de fréquentation de l'école élémentaire Jack Hulland comprend la région bornée comme suit : commençant au point d'intersection de la ligne médiane de la route de l'Alaska avec la ligne médiane du ruisseau McIntyre; de là vers le nord suivant la ligne médiane de la route de l'Alaska à son point d'intersection avec la ligne médiane du chemin menant au dépotoir de la cité de Whitehorse; de là, franc ouest à la limite ouest de la cité de Whitehorse; de là, vers le nord-ouest suivant la même limite à un point franc ouest du point 1,609 kilomètres au sud du point d'intersection de la ligne médiane de la route de l'Alaska avec la ligne médiane de la route North Klondike; de là, franc est à la rive ouest du fleuve Yukon; de là, vers le sud suivant la même rive et suivant le pied de l'escarpement Airport (Réserve) à un point franc est du point d'intersection de la ligne médiane de la route de l'Alaska avec la ligne médiane du ruisseau McIntyre; de là, franc ouest au point de départ; elle comprend les subdivisions de Porter Creek et Crestview, le parc de maisons mobiles MacKenzie et la route de l'Alaska.

(Remplacé par A.M. 1992/04)

École élémentaire Takhini

La zone de fréquentation de l'école élémentaire Takhini comprend la région bornée comme suit : commençant au point d'intersection de la ligne médiane de la route de l'Alaska avec la ligne médiane du ruisseau McIntyre; de là, vers le nord suivant la ligne médiane de la route de l'Alaska à son point d'intersection avec la ligne médiane du chemin menant au dépotoir de la cité de Whitehorse; de là, franc ouest à la limite de la cité de Whitehorse; de là, vers de sud-est suivant la même limite à un point franc nord-ouest du point d'intersection de la ligne médiane de la route de l'Alaska avec la ligne médiane du boulevard Hamilton; de là, franc sud-est au même point d'intersection; de là, vers le sud suivant la ligne médiane de la route de l'Alaska à son point d'intersection avec la ligne médiane de la côte Two Mile; de là, vers l'est suivant la ligne médiane de la

**M.O. 1990/003
EDUCATION ACT**

**A.M. 1990/003
LOI SUR L'ÉDUCATION**

(Reserve) Escarpment, thence northwardly along the foot to a point due east of the point of intersection of the centre lines of the Alaska Highway and McIntyre Creek, thence due west to the point of commencement; includes the subdivisions of Takhini and Kopper King; Northland Trailer Park, Takhini Trailer Park, Crow Street, Swan Street, Fish Lake Road; Yukon College Student Residence; and beginning in the school year 2008-2009, the subdivision of Valleyview and Lobird Trailer Park.

(Replaced by M.O. 1992/04)

("Takhini Elementary School" amended by M.O. 2008/13)

Whitehorse Elementary School

The Attendance Area for Whitehorse Elementary School is the area bounded by a line commencing at the point of intersection of the foot of the Airport (Reserve) Escarpment and the prolongation of a line from the centre line of the Yukon River at a point due east of the northernmost corner of lot 523, Group 804 (Robert Service park), thence northwardly along the length of the foot to a point due east of Coordinate Control Monument 70G-139-1970 in the Whitehorse Coordinated Survey Area, thence due east to the centre line of the Yukon River, thence southwardly along the centre line to a point due east of the point of intersection of the foot of the Airport (Reserve) Escarpment and the prolongation of a line from the centre line of the Yukon River at a point due east of the northernmost corner of lot 523, Group 804 (Robert Service Park), thence due west to the point of commencement.

(Replaced by M.O. 1992/04)

St. Elias Community School

The Attendance Area for St. Elias Community School is the area bounded by a line commencing at the point of intersection of latitude 60 degrees north and longitude 137 degrees 55 minutes west, thence due north to latitude 61 degrees north, thence due east to a point due north of the point of intersection of the centre lines of Alaska Highway and Mendenhall Creek, thence due south to latitude 60 degrees north, thence due west to the point of commencement; includes the Village of Haines Junction, Champagne, Cracker Creek, Haines Road, Canyon Creek.

(Replaced by M.O. 1992/04)

Golden Horn Elementary School

The Attendance Area for Golden Horn Elementary School is the area bounded by a line commencing at a

côte Two Mile au pied de l'escarpement Airport (Réserve); de là, vers le nord suivant le pied de l'escarpement à un point franc est du point d'intersection de la ligne médiane de la route de l'Alaska avec la ligne médiane du ruisseau McIntyre; de là, franc ouest jusqu'au point de départ; elle comprend les subdivisions Takhini et Kopper King, les parcs de maisons mobiles Northland et Takhini, la rue Crow, la rue Swan, le chemin Fish Lake et la résidence des étudiants du Yukon Collège. À compter de l'année scolaire 2008-2009, la zone de fréquentation scolaire comprend aussi la subdivision Valleyview et la parc de maisons mobiles Lobird.

(Remplacé par A.M. 1992/04)

(« École élémentaire Takhini » modifié par A.M. 2008/13)

École élémentaire Whitehorse

La zone de fréquentation de l'école élémentaire Whitehorse est la région bornée comme suit : commençant au point d'intersection du pied de l'escarpement Airport (Réserve) avec le prolongement de la ligne médiane du fleuve Yukon à un point franc est du coin le plus au nord du lot 523, groupe 804 (parc Robert Service); de là, vers le nord suivant le pied de l'escarpement à un point franc est de la borne de contrôle 70G-139-1970 dans la zone d'arpentage coordonné de Whitehorse; de là, franc est à la ligne médiane du fleuve Yukon; de là, vers le sud suivant la même ligne médiane à un point franc est du point d'intersection du pied de l'escarpement Airport (Réserve) avec le prolongement de la ligne médiane du fleuve Yukon à un point franc est du coin le plus au nord du lot 523, groupe 804 (parc Robert Service); de là, franc ouest jusqu'au point de départ.

(Remplacé par A.M. 1992/04)

École élémentaire St. Elias

La zone de fréquentation de l'école élémentaire St. Elias est la région bornée comme suit : commençant au point d'intersection de la latitude 60 degrés nord avec la longitude 137 degrés 55 minutes ouest; de là, franc nord à la latitude 61 degrés nord; de là, franc est à un point franc nord du point d'intersection de la ligne médiane de la route de l'Alaska avec la ligne médiane du ruisseau Mendenhall; de là, franc sud à la latitude 60 degrés nord; de là, franc ouest jusqu'au point de départ; elle comprend le village de Haines Junction, Cracker Creek et Canyon Creek, le chemin Haines et Champagne.

(Remplacé par A.M. 1992/04)

École élémentaire Golden Horn

La zone de fréquentation de l'école primaire Golden Horn prend son départ à un point situé à la ligne

**M.O. 1990/003
EDUCATION ACT**

point in the centre line of the Yukon River due east of the point of intersection of the WP & YR Track and the Alaska Highway, then due west to the limit of the City of Whitehorse, then southwardly and east-wardly along the limit to the point of intersection of the limit and longitude 135 degrees west, then due south to latitude 60 degrees 20 minutes north, then due east to longitude 134 degrees west, then due south to latitude 60 degrees north, then due east to longitude 133 degrees 45 minutes west, then due north to a point due east of the point of intersection of the centre line of the Yukon River and the limit of the City of Whitehorse, then due west to the centre line of the Yukon River, then northwardly along the centre line to the point of commencement; includes the subdivisions of Judas Creek, Marsh Lake, New Constabulary, Old Constabulary, South M'Clintock, North M'Clintock, Golden Horn, Robinson, Cowley Creek, Mary Lake, Wolf Creek, Pineridge, Whitehorse Copper; Jakes Corner, Atlin Road, Kettley's Canyon, South Klondike Highway, Bear Creek, Annie Lake Road, Alaska Highway.

(Replaced by M.O. 1998/03)

("Golden Horn Elementary School" amended by M.O. 2008/13)

**A.M. 1990/003
LOI SUR L'ÉDUCATION**

médiane du fleuve Yukon, franc est du point d'intersection de la voie ferrée de la WP et YR avec la route de l'Alaska; de là, franc ouest à la limite de la cité de Whitehorse; de là, vers le sud et vers l'est suivant la limite au point d'intersection de cette limite et de la longitude 135 degrés ouest; de là, franc sud à la latitude 60 degrés 20 minutes nord; de là, franc est à la longitude 134 degrés ouest; de là, franc sud à la latitude 60 degrés nord; de là, franc est à la longitude 133 degrés 45 minutes ouest; de là, franc nord à un point situé franc est du point d'intersection de la ligne médiane du fleuve Yukon avec la limite de la cité de Whitehorse; de là, franc ouest vers la ligne médiane du fleuve Yukon; de là, vers le nord suivant la ligne médiane jusqu'au point de départ; la présente zone de fréquentation inclue les subdivisions de Judas Creek, Marsh Lake, New Constabulary, Old Constabulary, South M'Clintock, North M'Clintock, Golden Horn, Robinson, Cowley Creek, Mary Lake, Wolf Creek, Pineridge, Whitehorse Copper; Jakes Corner, le chemin Atlin, Kettley's Canyon, la route du South Klondike, le ruisseau Bear, le chemin du lac Annie, la route de l'Alaska.

(Remplacé par A.M. 1998/03)

(« École élémentaire Golden Horn » modifié par décret 2008/13)